

le plus jeune de quatre frères, qui vivent encore et dont l'aîné a 83 ans. Celui-ci est célibataire.

Le second des frères de Sa Sainteté a 76 ans ; il est marié et père de six enfants, quatre garçons et deux filles ; l'un des quatre garçons vient de terminer son année de volontariat ; un autre est actuellement sous les drapeaux à Rome. Le troisième frère est un savant professeur de théologie.

Sa Sainteté a, en outre, deux sœurs qui sont mariées depuis de longues années.

— On annonce que les préliminaires de paix ont été signés entre la Turquie et la Russie. Reste à savoir quelles en sont les conditions. Comme la Russie garde le silence sur ce point capital, on a lieu de penser que les conditions de la paix sont de nature à alarmer plusieurs puissances, entre autres l'Autriche et l'Angleterre, sur leurs intérêts maritimes et territoriaux dans l'Europe orientale. Aussi la nouvelle est-elle loin d'être considérée, jusqu'à nouvel ordre, comme une promesse de paix générale. On parle d'une indemnité de guerre de 5 milliards 600 millions ; on voit que les Russes, comme leurs amis les Prussiens, ont bon appétit. Mais comme il est évident que la Turquie est hors d'état de trouver même les intérêts de cette somme énorme, il reste à savoir quelles provinces elle devra céder en échange, et alors cette cession peut devenir un cas de guerre pour l'Angleterre et les autres puissances.

C'est avec raison que l'Angleterre poursuit avec ardeur l'armement de ses forces de terre et de mer. De son côté, la Russie agit, comme si elle comptait peu sur la paix ; elle envoie un corps de 100 mille hommes en Pologne, sur les confins de la Gallicie. On ne doute pas que M. de Bismark n'encourage toutes ces prétentions de la Russie. Quant à la France, elle ne peut mieux faire que de se résigner au triste effacement que lui infligent ses malheurs passés et le régime malheureux auquel la rivent les dernières élections. M. de Bismark est satisfait : le 14 octobre lui a donné la majorité qu'il désirait pour anéantir toute influence de la France et disposer des puissances occidentales au gré des intérêts et des ambitions de la Prusse.

— Un extra de la *Gazette Officielle de Québec*, publié vendredi, le 22 mars, proclame :

1o. La dissolution de l'Assemblée Législative. Conséquemment cette assemblée ne sera pas convoquée pour le 11 avril.

2o. L'émission des brefs d'élection pour l'Assemblée Législative. La présentation des candidats dans tous les districts électoraux de la province aura lieu le 24ème jour d'avril, et la votation le 1er mai.

Les brefs seront rapportables le 16ème jour de mai, à l'exception de ceux pour la division électorale de Chicoutimi et Saguenay, qui ne seront rapportables que le 29ème jour de mai.

3o. L'Assemblée Législative est convoquée pour samedi, le 1er juin prochain.

— L'élection des officiers de la Société de Géographie de Québec a eu lieu samedi, le 23 mars.

Voici les messieurs qui ont été nommés pour l'année courante :

Président, l'hon. P. Fortin ;

Vice-présidents, Dr. Miles, l'hon. G. Ouimet et l'hon. G. Joly ;

Secrétaire-correspondant anglais, G. Fletcher ;

Secrétaire-correspondant français, A. Buies ;

Assistant-secrétaire-correspondant anglais, W. C. Seaton ;

Assistant-secrétaire-correspondant français, J. E. I. Marquette ;

Secrétaire-archiviste, N. Legendre ;

Assistant-secrétaire-archiviste, Crawford Lindsay ;

Bibliothécaire, O. Dunn ;

Trésorier, T. Ledroit ;

Conseil.—Dr. Marsden, R. S. M. Bouchette, E. Taché, E. Daville et E. Gagnon.

CAUSERIE AGRICOLE

LE JARDIN POTAGER.

Le potager est la partie du jardinage la plus aisée, quoique ce soit celle où il y ait le plus à travailler.

Les jardins potagers sont les plus communs et certainement les plus utiles ; c'est en conséquence ceux qu'on doit soigner davantage, et dont on doit chercher à perfectionner la culture avec le plus d'empressement.

L'étendue d'un jardin potager doit être proportionnée à la consommation du propriétaire, plus, un surplus qui, dans certaines circonstances, sert à couvrir les pertes, et dans d'autres, à aider les voisins dans le besoin. Partout, c'est erreur de croire que la vente de ces produits puisse payer les frais de la culture, la rente de la terre, etc., à moins que ce ne soit dans le voisinage des villes et que l'on s'applique à apporter sur les marchés les primeurs. Il n'appartient qu'aux jardiniers par état de trouver un bénéfice dans leur exploitation, et ils n'y parviennent qu'à force d'économie et de travaux. Après d'une grande ville, il y a une concurrence telle, que le plus souvent les légumes se vendent au-dessous de ce qu'ils ont coûté de frais ; loin d'elle ils ne se vendent pas du tout, à moins que ce soit dans les grands villages, où en été il y a de nombreux étrangers. La cause est que beaucoup de ces légumes ne peuvent se conserver, et qu'il faut s'en débarrasser par conséquent aussitôt qu'ils sont arrivés au point qui précède leur montée en graine ou leur adulation.

Pour éviter cet inconvénient et celui d'une trop forte dépense, il faut donc, comme nous l'avons dit plus haut, n'avoir en potager que la quantité nécessaire à la consommation de la maison.

Ces sortes de jardins, lorsqu'ils ne sont pas en plaine, doivent être, autant que possible, au bas d'un côteau exposé au levant. Ceux qui sont placés au nord sont désavantageux sous tous les rapports. Il faut, lorsqu'on en établit, faire attention aux vents dominants, aux moyens naturels d'arrosements, etc. ; il n'est donné qu'à bien peu de personnes de joir à cet égard de toute la liberté nécessaire, car des circonstances étrangères au jardin même décident presque toujours de sa position.

Le potager qui fait partie d'une ferme, doit être placé de manière que les balles des graines ou la poussière qui s'élève de l'aire lorsqu'on y travaille ne puisse pas être portée aux plantes, elles les endommageraient.

L'eau, si on peut employer ce terme trivial, est l'âme d'un jardin potager. Sans eau, on ne peut avoir ni de beaux, ni de bons, ni de nombreux légumes. Il faut donc s'en procurer à tout prix, soit de source, soit de pluie ; les localités décident ordinairement ; mais la dernière est préférable. Les eaux de sources ou de puits doivent toujours être exposées à l'air dans des bassins plus larges que profonds, au moins vingt-quatre heures avant leur emploi, afin qu'elles puissent y prendre la température de l'atmosphère, et déposer une partie de la sélénite (sulfate de chaux) ou de pierre calcaire qu'elles tiennent fréquemment en dissolution ; ces substances étant essentiellement nuisibles aux